

**FOURMI ROUSSE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**FORMICA RUFA
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Formica rufa ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Insecte entier, vivant *Formica rufa* L.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques décrits en identification.

IDENTIFICATION

Insecte mesurant 5 mm à 11 mm de longueur. Tête, large, triangulaire avec des antennes à 13 articles, rouge-orangé, tachée de noir comme la partie antérieure du thorax. Sa partie supérieure n'étant pas protubérante. Thorax, tacheté de noir, très élancé. A l'intérieur du thorax, glandes salivaires très développées, connues sous le nom de glandes labiales. Six pattes, à cinq articles, brun-rouge. Thorax relié à l'abdomen par un pétiole constitué d'un segment portant une écaille dressée en forme de cœur. Abdomen, de petite taille, brun-noir, ovoïde composé de 5 segments et contenant dans sa partie postérieure une glande à venin et un réservoir contenant de l'acide formique.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de fourmi rousse préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de l'insecte entier vivant *Formica rufa* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères d'origine animale (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,15 pour cent *m/m* d'acide formique (CH₂O₂ ; M_r 46,03).

CARACTÈRES

Aspect : liquide jaune très pâle.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Ajoutez à 10,0 mL de teinture mère, 2 mL d'acide sulfurique R. Distillez et recueillez quelques mL de distillat. Alcalinisez 1 mL de distillat par une solution diluée d'hydroxyde de sodium R.

Solution témoin. Dissolvez 0,1 mL d'acide formique anhydre R et 0,5 g d'acide salicylique R dans 100 mL d'éthanol à 60 pour cent V/V R, alcalinisez par la solution diluée d'hydroxyde de sodium R.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : ammoniacque concentrée R, eau R, éthanol R (4:16:80 V/V/V).

Dépôt : 50 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de pourpre de bromocrésol R à 0,4 g/L dans l'éthanol à 50 pour cent V/V R dont le pH a été ajusté à 10 avec l'hydroxyde de sodium 0,01 M. Examinez immédiatement à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

| Haut de la plaque | |
|--|---|
| Acide salicylique : une bande jaune sur fond bleu ----- | |
| Acide formique : une bande jaune sur fond bleu ----- | Une bande jaune sur fond bleu (acide formique) ----- |
| Solution témoin | Solution à examiner |

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,1 pour cent m/m.

DOSAGE

Pesez exactement une fiole conique contenant 10 mL d'eau R, introduisez rapidement 10,0 mL de teinture mère et pesez de nouveau. Ajoutez 50 mL d'eau R et titrez par l'hydroxyde de sodium 0,1 M. Déterminez le point d'équivalence par potentiométrie (2.2.20). Effectuez un blanc avec 60 mL d'eau R et 10 mL d'éthanol à 60 pour cent V/V R.

1 mL d'hydroxyde de sodium 0,1 M correspond à 4,60 mg d'acide formique.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.